



Problème avec mon employeur

Par **moimoi**, le **29/09/2008** à **19:27**

Bonjour,Voilà vendredi après midi mon employeur m'a annoncé qu'il donnait pas suite a mon contrat. Je m'explique. En septembre 2007 j'intègre un collège en tant qu'assistant d'éducation. Au cours de l'année il y a eu pas mal de tension entre les CPEs et les membres de l'équipe pédagogique (c'est a dire nous les AE). Elles décident donc de renouvelé personne à part un collègue (qui a commencer la même année que moi) et moi. Coup de théâtre, une semaine après le renouvellement, elles décident de licencié pour des motifs inexistant mon collègue en sachant qu'il avait reçu une lettre de renouvellement une semaine avant.rnrnMon collègue décide donc de les menacer en disant qu'il allait porter plainte. La chef d'établissement à préférer ne pas signer son licenciement et s'opposer a la CPE. rnrnNous sommes en septembre 2008, on reprend notre service. Donc pendant un mois nous travaillons avec la nouvelle équipe d'AE dans une bonne ambiance. Par contre mon collègue et moi, nous nous entendions toujours pas avec les CPE mais cela nous empêcher pas de faire ce qu'elles nous demandées.rnrnVendredi 26 septembre, le proviseur convoque mon collègue et lui annonce que la période d'essai n'as pas été concluante et de ce fait son contrat prendra fin mercredi 1 octobre (la fin de la période d'essai). 30 minutes plus tard c'est a mon tour d'être convoqué et de même que mon collègue ma période d'essai n'as pas été concluante. Je demande donc le motif de notre renvoi, il nous répond que nous nous entendons pas avec les CPE et donc ca pourrait porter préjudice au reste de l'équipe d'assistant d'éducation, alors que les autres assistant s'entende pas forcément bien avec ces dernières.rnrnMa question est la suivante: rnrnEst ce qu'ils peuvent nous renvoyé avec un tel motif? et est que nous pouvons entamer des démarches au niveau de la loi? et surtout comment s'y prendre?rnrnJe vous remercie par avance pour vos réponsernrnPS : pour plus de renseignements n'hésitez pas à me contacter car j'ai vraiment résumé la situationrnrnCordialement